

Annecy, le 22 juillet 2022

SÉCHERESSE | ALERTE RENFORCÉE

Annecy, labellisée fleur d'Or, adapte la végétalisation de la ville face aux fortes chaleurs

L'arrêté préfectoral du 18 juillet 2022 place Annecy et la quasi-totalité du département de la Haute-Savoie en alerte renforcée limitant les usages de l'eau. La Ville d'Annecy prend des mesures exceptionnelles pour préserver la biodiversité et requiert des dérogations auprès de l'État pour sauvegarder les cultures vivrières de la ville et des habitants.

La nature en ville Chiffres clés

- **3,3 millions de m²** d'espaces verts entretenus par la ville
- **5000 m²** de massifs saisonniers agrémentent la ville, dont **600** variétés d'espèces végétales
- **140** agents mobilisés pour l'entretien des espaces verts
- **570** parcelles de jardins partagés à Annecy
- **28 000** arbres gérés par la ville
- **50%** des projets retenus au budget participatif portent sur la nature en ville
- **2 000 m³** : besoins annuels du centre horticole en eau (**150 m³** : la consommation annuelle en eau pour une famille de 4 personnes)

L'arrêté préfectoral n°DDT-2022-0898 entré en vigueur le 18 juillet 2022 impose aux collectivités des mesures drastiques pour limiter l'usage en eau, et ce, jusqu'au 30 septembre prochain. En effet, si les précipitations de fin juin avaient permis de stabiliser la situation voire de légèrement l'améliorer, les différents indicateurs de suivi (niveau des cours d'eau et humidité des sols) restent aujourd'hui à des niveaux critiques, que les fortes chaleurs et l'absence de précipitations aggravent en continu.

À Annecy, où la nature est présente à chaque coin de rue, les services municipaux en charge de l'entretien des espaces verts sont mobilisés pour **concilier urgence, sobriété et exemplarité dans ce contexte inédit**. Contrainte de stopper l'arrosage des massifs fleuris, la ville se prépare à adapter quotidiennement son organisation et ses pratiques d'entretien pour répondre aux besoins particuliers des différentes espèces végétales. Une opération de communication sera également déployée pour sensibiliser la population et les touristes sur la modification temporaire et inévitable du patrimoine fleuri emblématique de la ville Annecy.

« C'est avec beaucoup de tristesse mais aussi de force, de résilience et d'agilité que les agents municipaux ont accueilli ces mesures drastiques. Cet épisode caniculaire couplée à une forte sécheresse est une alerte supplémentaire qui nous rappelle l'urgence d'adapter l'aménagement du territoire pour développer la nature en ville, protéger la biodiversité et répondre aux besoins alimentaires des habitants, en poursuivant notre action de végétalisation de la ville, des places et des écoles. »

Chloé Rivière, maire-adjointe en charge de la nature en ville, de la politique alimentation et de l'agriculture urbaine

Si la ville d'Annecy entend appliquer sur l'ensemble de son territoire les mesures exigées par l'État, des exceptions sont sollicitées dans le même temps pour permettre de **sauvegarder les cultures nourricières et une partie de son patrimoine arboré**.

Sont concernés :

- **L'arrosage des arbres et arbustes plantés il y a 2 et 3 ans** : cela concerne 350 arbres par année, indispensables au maintien de la canopée pour développer l'ombre pendant l'été.
- **L'arrosage des plantes vivaces plantées il y a moins d'un an** : les vivaces sont des plantes pérennes, implantées pour rénover des secteurs. Elles assurent un couvert végétal important pour l'écologie (microbiote du sol, petite faune, limitation de l'évaporation).
- **L'arrosage des jardins potagers** au même titre que les exploitations agricoles (80% de la surface est en production), qui ont une vocation vivrière et sociale.
- **L'arrosage des sites d'agriculture urbaine maraîchère** : potagers dans 40 écoles de la ville, 3 sites d'agriculture urbaine, centre horticole de la ville.
- **Le maintien d'un niveau d'étiage des mares**, pour permettre le maintien des écosystèmes.

En pleine saison estivale, et alors que la ville accueille plusieurs milliers de touristes par jour, des dérogations supplémentaires ont été déposées à la Préfecture **pour maintenir en place une sélection d'œuvres proposées par Annecy Paysages en différents endroits du territoire**. Ces installations, qui interrogent le rapport entre la nature et la ville, participent à la sensibilisation et à l'interpellation du grand public dans cette période de forte chaleur. **Sont concernées :**

- « **Un potager dans la ville** » au parc Charles Bosson ;
- « **Place aux vers !** » au square du collège Chappuisien et placette Carnot ;
- « **Natures en nuances** » au square de l'Évêché (futur square Bernard Bosson).

En complément de ces mesures, d'autres actions seront annoncées par la Ville dans les prochains jours pour répondre à l'**enjeu de sobriété**. Des mesures devant permettre d'optimiser l'usage en eau pour le nettoyage des voiries ou permettre aux habitants de profiter des îlots de fraîcheur offerts par la ville (fontaines, piscines), sont à l'étude. Par ailleurs, l'équipe municipale œuvre d'ores et déjà à renforcer et accélérer la végétalisation pour rendre la ville plus résiliente face à l'urgence climatique.

« La ville d'Annecy est mobilisée depuis deux ans pour répondre à ces situations exceptionnelles de plus en plus fréquentes. Ainsi, nous travaillons à multiplier le nombre de récupérateurs d'eau – trois aujourd'hui – en équipant les centres techniques. La Ville soutient également les associations environnementales qui œuvrent pour l'éducation à la préservation de l'eau et à la sensibilisation de tous les publics, dès le plus jeune âge, pour une utilisation plus sobre de l'eau, ce bien commun indispensable. »

Benjamin Marias, premier adjoint en charge de la transition énergétique et de la coordination des politiques publiques

Afin de suivre et mesurer l'impact (écologique, économique, social) de ces mesures sur le territoire, la Ville d'Annecy s'entretiendra dans les prochaines semaines avec les différents acteurs associatifs et institutionnels annéciens.

Plus d'infos sur www.annecy.fr